

CHARTER RGPD - PARENTS / ELÈVES

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), applicable depuis le 25 mai 2018, notamment aux établissements scolaires, ainsi que la loi « informatique et libertés » du 4 janvier 1978, modifiée en 2018, responsabilisent les organismes traitant des données personnelles, et renforcent les droits des personnes.

Le présent document constitue la Charte RGPD « parents-élèves » de la cité scolaire Lacassagne relative à la mise en œuvre du RGPD, et traduit l'engagement de la cité scolaire au respect de la vie privée.

PROPRIÉTÉ DES DONNÉES PERSONNELLES

Chaque élève ou ses parents lorsqu'il est mineur, ou ancien élève majeur, reste propriétaire de ses données personnelles.

COLLECTE DES DONNÉES PERSONNELLES

Toutes les données personnelles concernant les élèves et anciens élèves sont collectées directement auprès de ces derniers ou de leurs parents.

BASE LÉGALE

La collecte et le traitement des données personnelles sollicitées font l'objet d'un traitement informatique et se justifient par la nécessité pour l'établissement d'assurer sa mission de service public d'enseignement, et la gestion administrative et scolaire des élèves.

Destination des données personnelles

Certaines données personnelles qui vous concernent et concernent votre enfant peuvent être transmises :

- ✓ Aux plateformes d'information de l'Education Nationale (base SIECLE, Livret Scolaire Unique (LSU), Livret Scolaire du Lycéen (LSL), Parcoursup etc...)
- ✓ A l'ENT géré par la Région qui héberge le site Internet de la cité scolaire Lacassagne. Sous-traitant : KOSMOS, 8 rue Kervégan, 44 000 Nantes, France
- ✓ Au réseau pédagogique Interne géré par la Région qui gère l'authentification sur les différents ordinateurs de la cité scolaire (chaque élève a un compte).
- ✓ Aux logiciels EDT et Pronote de la société Index Education pour la constitution des emplois du temps individuels, la gestion de la vie scolaire et des résultats scolaires (notes, compétences, bulletins). (Serveur hébergé)
- ✓ Aux professeurs de vos enfants pour l'élaboration de listes de classes, de présence et d'évaluation.

- ✓ Au logiciel de gestion du CDI (e-sidoc)
- ✓ Aux organismes (compagnies aériennes, agences de voyage, base Ariane du Ministère des affaires étrangères, hôtels, musées, etc...) avec lesquels la cité scolaire Lacassagne organise des voyages scolaires ou sorties.
- ✓ Aux archives dans le cadre d'un traitement statistiques, aux organismes de tutelle académique ou partenaires académiques, où les données seront anonymisées.
- ✓ Pour la réalisation de certaines opérations de synchronisation entre ces différentes bases, notamment pour le logiciel ALISE (serveur hébergé) dans le cadre de la gestion de la demi-pension et des paiements à distance.

Aucune exploitation commerciale de ces données n'est réalisée, de même qu'aucune cession à titre gratuit ou onéreux des données personnelles n'est effectuée par la cité scolaire Lacassagne à des tiers.

CONSERVATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles des élèves seront conservées sur les serveurs de la cité scolaire pendant toute la scolarité de votre enfant.

Par ailleurs, un dossier scolaire papier est constitué pour chaque élève de la cité scolaire, il comprend notamment les bulletins scolaires de l'élève et sera conservé, à des fins d'archivage et de statistiques nationales, sans limitation de durée (sachant que les données seront anonymisées sur une base d'archives avec accès limité dans un délai de 5 ans après le départ de l'élève).

À la fin de la scolarité secondaire, le dossier scolaire est archivé dans l'établissement. Il ne doit pas être remis à l'élève ou à sa famille (contrairement au livret scolaire). Le dossier (papier ou numérique) est conservé pendant 50 ans afin de pouvoir délivrer des attestations de scolarité ou de diplôme. Cette durée est réduite à 10 ans à partir de 2013, date d'entrée en vigueur dans l'établissement d'un récapitulatif complet de la situation administrative et pédagogique des élèves via les logiciels EDT et Pronote de la société Index Education.

LE CORRESPONDANT RGPD

La cité scolaire Lacassagne a désigné un correspondant RGPD qui a pour mission d'informer et d'assurer la mise en application et le respect de la nouvelle réglementation au sein de la cité scolaire.

DROIT DES ÉLÈVES ET DE LEURS REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD, les parents et les élèves majeurs bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité et d'effacement des données, sachant que l'exercice des droits d'opposition, de portabilité et d'effacement entraîneraient de facto la désinscription de l'élève car ces données sont nécessaires à la finalité du traitement précité.

Pour exercer vos droits, vous pouvez écrire à l'adresse de l'établissement

- Collège Lacassagne : 0692695e@ac-lyon.fr
- Lycée Lacassagne : 0690029g@ac-lyon.fr

Vous pouvez également écrire au Délégué à la Protection des Données (DPD), 92 avenue de Marseille, 69007 Lyon - Tel. : 04 72 80 63 75

La cité scolaire Lacassagne répondra par courrier ou par e-mail dans un délai maximum d'un mois à compter de la réception de la demande, à moins que celle-ci ne se révèle impossible ou exige des efforts disproportionnés pour la cité scolaire. Par ailleurs, ce délai pourra être prorogé d'un mois supplémentaire en fonction de la complexité de votre

Cité scolaire Lacassagne

demande, ce dont nous vous informerons.

SÉCURITÉ DES DONNÉES PERSONNELLES

La cité scolaire s'engage à garantir l'intégrité, la confidentialité et la sécurité des données personnelles, lesquelles sont hébergées de manière sécurisée dans des serveurs propres à la cité scolaire ou hébergés et dans des lieux d'archivage propriété de la cité scolaire avec un accès restreint.

Les données ne sont collectées que pour des finalités déterminées (exclut toute collecte de données à des fins préventives), explicites (communiquées à la personne concernée) et légitimes (par rapport à notre activité éducation).

De manière générale, La collecte des données est limitée à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

ADRESSE DE MESSAGERIE

Dans la mesure du possible, la cité scolaire souhaite que les adresses e-mail que les parents lui communiquent ne soient pas transférées sur une adresse e-mail distincte.

CONSENTEMENT - DROIT À L'INFORMATION

Dans le cadre de la scolarité de l'élève, et pour son obligation d'information au regard du RGPD, la cité scolaire sera régulièrement amenée à informer les parents de la finalité du recueil des données personnelles et/ou à solliciter leur consentement (inscription activités annexes, cross, voyages scolaires, dossier médical...).

DÉCLARATION

En inscrivant votre enfant à la cité scolaire Lacassagne, vous reconnaissez avoir pris connaissance de cette charte RGPD « Parents-Elèves ».